



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



Déclaration liminaire CFDT CSA ministériel du 28 janvier 2025

Monsieur le ministre,

La CFDT relève avec satisfaction votre présence pour présider cette instance.

Nous avons su reprocher à vos prédécesseurs leur absence or pour **la CFDT**, il est essentiel que le ministre participe à l'instance ministérielle.

Nous vous avons rencontré il y a peu en bilatérale, nous nous permettons donc de renvoyer largement **aux sujets évoqués à cette occasion** (voir compte-rendu en pièce jointe) car en un mois, faute de baguette magique, **ils sont toujours tous d'actualité.**

Depuis votre arrivée, dans nos échanges et par voie médiatique, **vous avez fait de nombreuses annonces** sur les sujets que vous avez identifiés comme prioritaires.

Nous pourrions dire que toutes ces paroles n'engagent que vous, et que comme plusieurs de vos prédécesseurs, vous ne souhaitez que laisser l'empreinte de votre passage au ministère de la justice.

Nous le pourrions mais aujourd'hui **la CFDT** fait un autre choix, et pour reprendre le mot de notre précédent secrétaire général à la première ministre de l'époque, nous vous disons : "**chiche**" !

Chiche de penser **avec les personnels** une justice qui réponde aux défis de notre société.

Chiche de prendre en compte dans vos projets **la connaissance fine qu'ont les personnels** de leur quotidien et donc de la société.

Chiche de reconnaître **l'investissement de tous les agents** sans distinction de corps de ou grade.

Chiche d'affirmer dans les médias que l'institution judiciaire fonctionne et que c'est **grâce à ces professionnels qui le font parfois malgré des décisions inabouties.**

Chiche d'avoir **un discours vrai et transparent sur tous les sujets** (budget, immobilier, ressources humaines, etc.)

Monsieur le ministre, **le bon fonctionnement de l'institution judiciaire ne se décrète pas, il se construit ensemble en tenant compte des réalités de terrain.**

 /intercofcdt

INTERCO.CFDT.FR

28 janvier 2025

Par leur mobilisation, les agents de notre ministère ont montré leur attachement à cette institution et leur volonté qu'elle fonctionne pour nos concitoyens. Ils ont aussi exprimé **leur besoin légitime de reconnaissance.**

Les agents de la pénitentiaire, les agents des greffes puis les agents de la PJJ l'été dernier, et hier, la mobilisation exceptionnelle du corps des directeurs des services de greffe judiciaires sont autant de marqueurs essentiels qu'il convient de prendre en compte.

Monsieur le ministre, la mobilisation de nos collègues, leur investissement quotidien et leur professionnalisme nous engagent tous collectivement.

Avec les représentants du personnel, prenez le temps de les écouter pour construire les projets que vous souhaitez mener au sein du ministère de la justice.

Les représentants CFDT seront au rendez-vous pour que les mots se transforment en actes concrets et adaptés aux réalités quotidiennes.

Guillaume Grassaud – Titulaire

Ghislain Bonthoux – Suppléant